

Puissance 2 D, 29 octobre 2012

Simplification des normes: Jean-Pierre Sueur (sénateur du Loiret) met en garde contre des règles à géométrie variable

En sa qualité de président de la commission des lois du Sénat, l'Orléanais Jean-Pierre Sueur s'est exprimé en séance publique le mercredi 24 octobre lors de la discussion de la proposition de loi présentée par **Eric Doligé**, par ailleurs **président du conseil général du Loiret**, relative à la simplification des normes applicables aux collectivités locales.

Voici un extrait de l'intervention de Jean-Pierre Sueur: "le risque auquel nous confronte la présente proposition de loi est celui du syndrome des « lois Warsmann ». Lorsqu'on examine un texte qui porte sur une multitude de sujets, la tentation est grande pour tout un chacun d'en ajouter d'autres encore, au risque qu'on ne s'en sorte plus. C'est pourquoi nos collègues, à quelque groupe qu'ils appartiennent, ont été sages de ne pas multiplier les amendements comme ils auraient pu le faire.

Ensuite se pose une question centrale, celle de l'adaptabilité des normes à la taille des communes. De fait, **on n'imagine pas que le code de la route s'applique différemment selon la taille des communes**, selon qu'elles sont grandes, moyennes ou petites. C'est une évidence ! En matière de santé publique, de règles de sécurité, de règles de protection, on est en droit de demander que les normes s'appliquent sur tout le territoire de la République française dans le respect du principe d'égalité.